

tous nos amis étant sur la grande route, il m'a dit : « Voilà un moment de tranquillité, j'ai la barbe horriblement longue; rase-moi, ça me rafraîchira. » J'ai commencé à faire cette barbe; parvenu à la moustache, j'ai pu regarder derrière ses épaules, j'ai vu que personne ne venait, et crac, je lui ai coupé le cou. » Napoléon fit une guerre acharnée au brigandage; pendant tout le cours de sa domination, aucun assassinat, aucun vol ne resta impuni; cette juste sévérité fut peut-être, avec la conscription, ce qui lui aliéna le plus le cœur des Italiens. Le brigandage, un moment comprimé, revint avec les anciens souverains. Ceux-ci le ménageaient d'autant plus que souvent il devenait, entre leurs mains, un instrument politique. On sait le rôle joué par Fra Diavolo dans la révolution de Naples, en 1799, l'accueil et les faveurs qu'il reçut à la cour, le titre de colonel qui lui fut donné par la reine Caroline. Peut-être serait-il mort sous l'habit de ministre, si le général Championnet ne l'eût fait pendre après l'avoir pris les armes à la main. Personne n'ignore l'histoire du brigandage dans les derniers événements d'Italie, de quelle couleur politique d'infâmes pillards coloraient les excès les plus coupables, et le tort qu'eut l'ex-roi de Naples de ne pas rejeter des complices si compromettants. Les divers procès qui ont eu lieu à cette occasion ont montré combien la plaie du brigandage était invétérée, pour ne pas dire incurable, chez cette nation napolitaine à qui le sens moral fait complètement défaut. Les autorités de chaque village étaient d'accord avec les brigands, et partageaient le butin avec eux. Et cela, non dans les provinces éloignées, comme celles de la Calabre, mais aux portes mêmes de Naples. Quant à la Sicile, qui n'a même pas de routes, depuis longtemps aucun voyageur prudent n'ose s'y hasarder. Les événements récents arrivés dans cette province en disent assez sur son état moral et politique. Un dernier trait fera connaître toute l'étendue du mal : une souscription ouverte en Italie en faveur des victimes du brigandage a produit plus de trois millions ! Comme on le voit, les Italiens ne se dissimulent pas la gravité de la situation : c'est la meilleure voie pour arriver à en sortir.

Si l'Italie n'existait pas, aucun pays ne pourrait disputer à l'Espagne le titre de terre classique du brigandage. La nature, autant que les mœurs, paraît contribuer à maintenir toujours saignant la plaie qui ronge la Péninsule ibérique. La vie libre et aventureuse plaît au caractère espagnol. La difficulté des communications, les montagnes escarpées qui couvrent le sol, l'absence du sens moral dans les esprits superstitieux, la faiblesse du gouvernement, toujours à la merci d'une insurrection heureuse, tout favorise cette disposition née de traditions séculaires. Plusieurs fois, le gouvernement a essayé d'en finir avec les bandits; mais jamais ses efforts n'ont eu de résultat décisif. Chassés d'une province, les brigands se réfugiaient dans une autre; traqués dans les plaines, ils gagnaient la montagne, les sommets inaccessibles des sierras, et là bravaient en liberté les miquelets. Jamais en Espagne aucun gouvernement n'a été assez fort, assez riche en hommes et en argent pour pousser l'œuvre jusqu'au bout, et les traquer sur ces hauteurs inabornables. Les habitants du pays sont favorables aux brigands; ils les ménagent par crainte de terribles représailles; ils préfèrent conserver de bons rapports avec des clients qui leur payent largement munitions et vivres et parfois les associent au butin, plutôt que de sacrifier ceux-ci aux troupes royales, qui exercent la réquisition et laissent sur leur passage une longue traînée d'épuisement et de misère. Le brigandage chez les Espagnols ne date pas d'aujourd'hui : sous Auguste, un célèbre brigand, nommé Corocotta, désolait l'Espagne. L'empereur, irrité, promit un million de sesterces à qui le lui amènerait. Corocotta saisit cette occasion pour obtenir son pardon; il eut l'audace de venir se présenter lui-même à l'empereur, qui lui fit délivrer la récompense promise. Plus tard, une singulière perversion de l'esprit chevaleresque enleva au brigandage ce qu'il avait d'odieux. L'homme qui se réfugia dans les montagnes avec son fusil, pour y vivre en guerre avec la société, ne saurait être condamné bien sévèrement dans le pays du Cid, où ce sont ces guerres de partisans qui ont conservé la nationalité espagnole. Les guerres civiles qui déchirent sans cesse ce malheureux pays, l'ignorance profonde qui est le caractère de ses habitants, suffiraient pour éterniser un tel état de choses, dont les contrebandiers profitent plus que tous les autres. Un des derniers et des plus célèbres a été José Maria, dont l'histoire véridique ressemble presque à un roman, et dont la politesse, la galanterie ne se démentaient jamais, même au milieu de ses expéditions les plus coupables. Ainsi, jamais il n'ôtait la bague de la main d'une femme sans lui dire : « Ah ! madame, une si belle main n'a pas besoin d'ornement ! » et il ne manquait jamais aussi de baiser la main qu'il venait de dépouiller si gracieusement. Les convulsions qu'agitent ce malheureux pays ne sont pas faites pour rendre la sécurité à ses routes; et sans les chemins de fer qui commencent à le sillonner, on serait réduit à l'expédition, usité naguère, de payer une prime aux agences établies dans la plupart des principales villes par les brigands eux-mêmes.

La plupart des autres contrées de l'Europe

ont conservé des souvenirs plus ou moins récents du brigandage. Le nom de Schinderhannes est encore populaire sur les bords du Rhin. Les bandits de la Grèce ont inspiré à M. Edmond About le *Roi des montagnes*, une petite perle. M. Louis Enault nous a raconté, dans sa *Vierge du Liban*, l'histoire des pillards du désert; et les incendies, les pillages des Haïdoux, des Balkans, ne sont pas encore oubliés. Les voyageurs qui ont parcouru les provinces danubiennes sont unanimes à déplorer le peu de sécurité qu'on rencontre sur les routes. L'habitude du brigandage est si grande que naguère un célèbre brigand bosniaque, surpris dans sa retraite par les soldats du pacha de Mostar, et réduit à s'enfuir seul, en laissant aux mains de ses ennemis ses femmes et ses enfants, n'eut qu'à écrire une simple lettre de menace pour que le pacha relâchât immédiatement ses captifs. Enfin la Hongrie elle-même a son héros, et Rosa Chondor n'est pas moins célèbre par ses exploits de filibuster que par la part qu'il prit à la révolution qui eut lieu dans ce pays en 1848.

Plus on s'éloigne des pays tranquilles et civilisés, plus le brigandage croît en atrocité. Pour n'en citer qu'un seul exemple, on sait ce qu'il a fait du Mexique, et dans quel état nous avons trouvé ce malheureux pays.

La vie de saint François d'Assise contient une très-jolie légende, qui, sous un voile allégorique, nous offre l'histoire du brigandage et le moyen de le faire cesser. Les environs d'une ville habitée par ce saint étaient ravagés par un loup, qui y commettait chaque jour les dégâts les plus effroyables. Les habitants organisèrent une expédition pour le tuer. Mais saint François, dont l'ardent amour embrassait également les hommes et les bêtes, conseilla de le prendre par la douceur. Il obtint qu'on lui donnerait chaque jour une certaine quantité de nourriture, moyennant quoi il se porta caution que le loup ne dévasterait plus la contrée. En effet, docile aux ordres du saint, l'animal vécut désormais dans les meilleurs termes avec les habitants qui le nourrissaient.

N'est-ce pas là toute l'histoire des brigands, et les pays où ils abondent ne sont-ils pas ceux où l'absence d'industrie, de commerce, de stabilité, rend la vie difficile à gagner par le travail, et où l'absence d'éducation laisse obscure la notion du bien et du mal ? Comme au loup de la légende, donnez à l'homme le pain matériel et le pain intellectuel, et vous transformerez le brigand en ouvrier honnête et laborieux.

Nous allons terminer cet article en donnant une idée du brigandage en Orient. Les Arabes nomades de nos jours, les Bédouins vivent en grande partie de rapines et de brigandages, et pillent les voyageurs isolés qui s'aventurent dans le désert, ou même des caravanes entières lorsqu'elles ne sont protégées que par une faible escorte. Dans l'Orient antique, les Ismaélites, ancêtres des Bédouins actuels, jouaient absolument le même rôle; les Chaldéens les imitaient aussi assez fréquemment (Genèse, 16, 12; Job, 1, 17). Du reste, à cette époque, le brigandage était un état naturel, parfaitement accepté, par suite d'une sorte de convention tacite entre les peuples sémitiques. Ces invasions subites des Philistins, des Amalécites, etc., contre les Israélites, et réciproquement, étaient de véritables coups de main, dont nous retrouvons l'équivalent dans les entreprises aventureuses du héros arabe Antar, et dans les *razzias* des tribus d'Algérie (I. Samuel, xxiii, 1, et xxvii, 8, 9). Lors du retour de la captivité, le brigandage, le vol à main armée, s'organisa en Palestine sur une large échelle. Plus tard, les bandes se recrutèrent parmi les fugitifs proscrits par les gouverneurs romains, et trouvèrent un repaire facile dans les cavernes et les rochers de cette contrée montagneuse, principalement dans la partie située au nord-ouest (Josèphe, *Antiquités judaïques*, 15, 10; I, 16, 9). De temps en temps, on était obligé d'organiser contre eux de véritables expéditions militaires, et d'envoyer des corps d'armée considérables. Un des endroits les plus infestés était la plaine qui s'étend entre Jéricho et Jérusalem. Lors du siège de cette dernière ville par les Romains, ces troupes de brigands jouèrent un rôle très-important dans la prise de cette malheureuse ville. Quelques auteurs ont induit d'un passage de Job (24, 18) que la piraterie existait sur les côtes de la Palestine.

BRIGANDE s. f. (bri-gan-de — fém. de brigand). Femme qui exerce le métier de brigand : Parmi les brigands de Naples, on vient de prendre une BRIGANDE. — Peu usité.

— S'est dit, pendant la Révolution, des femmes qui avaient pris les armes avec les insurgés de la Vendée, ou qui appartenaient à leur parti : Si son père a été un des premiers soldats de la République, sa mère, pauvre fille de quinze ans, en fuite à travers le Bocage, a été une BRIGANDE comme Mme Bonchamps et Mme La Rochejaquelein. (V. Hugo.)

— Adjectif. Qui exerce un brigandage : La nation, souveraine quand elle s'impose, est BRIGANDE et voleuse quand elle ne paye pas. (Mirab.)

BRIGANDEAU s. m. (bri-gan-do — dimin. de brigand). Fam. Petit brigand, friponneau, mauvais garnement : Oh ! quel oui, que j'oserai ; tu prends sa place auprès de monseigneur, moi celle du comte auprès de toi ; le plus attrapé, c'est Figaro. — Le BRIGANDEAU ! (Beaumarch.)

— Se dit particulièrement d'un agent d'affaires qui gruge ses clients : Ton avoué est un BRIGANDEAU, et ton avocat un brigand.

BRIGANDER v. n. ou intr. (bri-gan-dé — rad. brigand). Fam. Se livrer au brigandage, commettre des actes de brigand : Les principaux mandataires de l'autorité, dans cette province, sont accusés depuis quarante ans de BRIGANDER sur les grains. (Mirab.)

BRIGANDERIE s. f. (bri-gan-de-ri — rad. brigander). Néol. Acte de brigandage : La révolte et les BRIGANDERIES ne sont pas de l'équipage d'Apollo. (V. Hugo.)

BRIGANDINE s. f. (bri-gan-di-ne — rad. brigander). Néol. Cotte de brigandage : La étoffe et les BRIGANDINES ne sont pas de l'équipage d'Apollo. (V. Hugo.)

— **Encycl.** La brigandine avait à peu près la forme d'une cuirasse; c'était un vêtement de forte toile ou de cuir, sur lequel étaient fixées des écailles de fer, imbriquées comme celles d'un poisson, et rivées une à une. Ces écailles étaient ensuite recouvertes d'une autre toile épaisse, quelquefois de cuir, servant de doublure à la dernière étoffe extérieure, qui était en drap ou en soie piquée ou brodée, au gré ou selon la fortune du personnage qui portait ce vêtement de guerre. Telle était donc la texture de la brigandine : une première toile ou cuir, des écailles de fer ou d'acier, une seconde épaisseur de toile, et enfin l'étoffe extérieure. Voici comment s'exprime l'auteur du *Costume militaire*, lorsqu'en parlant de la brigandine, il réfute ceux qui ont prétendu qu'elle n'était portée que par les gentilshommes trop pauvres pour acheter une cuirasse, dont la brigandine tenait lieu : « Nous renvoyons le créateur de ce système aux miniatures du temps, notamment à celles du beau *Froissart* de la Bibliothèque impériale; il y verra les courtisans autour du trône, les généraux, les personnages importants que le peintre a voulu représenter, revêtus indistinctement de la brigandine ou de la cuirasse. » Selon lui donc, la brigandine n'était pas, pour les gentilshommes, une armure économique; c'était, au contraire, l'ornement des gens d'armes riches; car la brigandine, n'apparaissant qu'à la partie supérieure de la poitrine, lorsqu'on avait l'armure complète, rompait légèrement, par ses vives couleurs et ses broderies, l'uniformité sévère du harnais blanc de pied en cap.

La brigandine n'avait pas de manches; elle s'ajustait sur le buste, qu'elle dessinait, servant la taille à la ceinture, et s'arrêtant à la naissance des reins. On la mettait comme un gilet, et elle se boutonnait ou se lacait avec une aiguillette sur la poitrine. Les archers et les arbalétriers la portaient un peu moins longue, et quelquefois ils la complétaient par la pansière, attachée à la ceinture, et terminée en pointe sur l'estomac, et par la dossière. Les épaulières se bouclaient à la brigandine.

On conservait en 1499, dit l'inventaire dressé le 23 septembre de la même année, à l'armurerie du château d'Amboise, la brigandine de Talbot, couverte de velours noir tout usé, et, encore, de vieilles brigandines longues, couvertes d'un vieux drap d'or rouge, le haut fait en façon de cuirasse et le bas en lames d'acier. Quelquefois la brigandine était couverte en velours vermeil, comme celle que porta ce même Talbot à la bataille de Castillon, où il fut tué. Le Musée d'artillerie conserve trois brigandines entières du x^e siècle, et quelques fragments d'une quatrième de la même époque.

L'avantage de la brigandine, a dit M. de Belval, était de se prêter à tous les mouvements du corps, tout en garantissant contre les blessures aussi bien que la cuirasse, dont elle était loin d'avoir la rigidité; mais elle avait aussi un grave inconvénient, causé par sa flexibilité même : celui de céder sous les chocs violents d'un fer de lance, ou du pommeau d'une masse d'armes, par exemple, et de faire des contusions à celui qui en était revêtu. La brigandine disparut au xvi^e siècle.

Comme armure d'uniforme, elle était, dans le siècle précédent, portée par les francs-archers, les archers à cheval des compagnies d'ordonnance et les cranequiers. La brigandine était, d'ailleurs, chose très-ancienne sous un nom nouveau. Elle paraît avoir été ainsi nommée à cause de l'usage qu'en faisaient les aventuriers appelés brigants. Il y en avait, du reste, plusieurs variétés; les plus légères se nommaient *animes*.

BRIGANDINIER s. m. (bri-gan-di-ni — rad. brigandine). Art milit. anc. Soldat revêtu d'une brigandine.

— Par ext. Mauvais sujet, larron : Cela vaut mieux que de voler, comme me le conseillaient quelques jeunes fils, BRIGANDINIERS de mes amis. (V. Hugo.)

BRIGANT s. m. (bri-gan). Hist. Nom donné à des aventuriers du xiv^e siècle, qui marchaient en troupes.

BRIGANT (Jacques LE), linguiste français, né à Pontreux en 1720, mort en 1804. Il était avocat au parlement de Bretagne; mais il négligea bientôt complètement le droit pour s'adonner entièrement à l'étude des langues, et

crut avoir découvert dans la langue des anciens Celtes le type de toutes les autres. Il exposa son système dans le volumineux prospectus de l'ouvrage intitulé *La langue primitive conservée*, qui, lors de son apparition, excita beaucoup l'attention publique. Entre autres exemples destinés à prouver la vérité de ce singulier système, Le Brigant reproduisit la phrase de la Genèse : « Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière fut, » en langues hébraïque, chaldéenne, arabe, syriaque, persane, grecque, latine et française, et s'efforça de montrer l'analogie qui existe avec la même phrase en celtique. Bien que ses étymologies soient forcées, pour la plupart, Le Brigant paraît avoir été de bonne foi. Il eut même des disciples et des admirateurs passionnés; ce qui ne le sauva pas d'une mystification des plus divertissantes. Un jour, quelques-uns de ses amis vinrent lui annoncer qu'un navire marchand avait amené en France un naturel de je ne sais quelle île de l'Océanie. « Ce sauvages, lui dirent-ils, vient d'arriver à Paris; nous l'avons vu, nous l'avons interrogé; mais la langue dont il se sert est tellement différente de toutes celles que nous connaissons, qu'il nous a été impossible de comprendre un seul mot de toutes ses réponses. — Amenez-le-moi, dit Le Brigant d'un ton assuré; vous verrez que je l'entendrai, qu'il m'entendra, et que nous pourrions nous entretenir ensemble aussi bien que vous et moi. » L'entrevue fut arrêtée, et, dès le lendemain, l'insulaire fut présenté à Le Brigant. Il débuta alors par de nombreux salamales, après quoi il prononça quelques paroles inintelligibles pour tous les assistants, excepté toutefois pour le savant Breton, qui les leur traduisit à l'instant. « Il me présente ses respects, dit-il, et me demande comment je me porte. » Le Brigant ne fit point attendre sa réponse. Elle fut faite dans une langue tout aussi peu intelligible que l'avait été celle de la demande. Le colloque continua ainsi pendant quelque temps; mais enfin les auditeurs, ou plutôt les spectateurs, ne pouvant plus maîtriser leur hilarité, partirent de grands éclats de rire, au milieu desquels ils apprirent à Le Brigant que son interlocuteur était un sauvage du faubourg Saint-Marceau. « N'importe ! s'écria notre savant sans se déconcerter : *Celtica negata, negatur orbis.* »

Le Brigant s'adonna également à la minéralogie, et découvrit en Bretagne des carrières de marbre. Il avait été marié deux fois et n'avait pas eu moins de vingt-deux enfants; mais, vers la fin de sa vie, il en avait perdu un grand nombre et se trouvait presque isolé. Ses principaux ouvrages sont : *Petit glossaire ou Manuel instructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la coutume de Bretagne* (1774); *Nouvel avis concernant la langue primitive retrouvée* (1776); *Éléments de la langue des Celtes Comértes ou Bretons* (1779); *Mémoire sur la langue des Français* (1787); *Détachements de la langue primitive, celle des Parisiens avant l'invasion des Germains*, etc. (1787); *Observations fondamentales sur les langues anciennes, ou Prospectus de l'ouvrage intitulé : La Langue primitive conservée* (1789).

BRIGANTES, ancien peuple de la Grande-Bretagne qui habitait le territoire compris actuellement dans le comté de York et le cap Flamborough; les Brigantes furent soumis en l'an 71 de J.-C. par P. Cerealis, général romain.

BRIGANTI (Annibal), médecin et naturaliste italien, né à Chieti au xiv^e siècle. Il fit des recherches sur la façon dont se produit la manne, et démontra l'absurdité de l'opinion qui la fait tomber du ciel comme une rosée. Il composa sur ce sujet un ouvrage resté manuscrit, mais dont Donato Altomare s'est servi pour écrire son traité *De Mannæ differentiis ac vicibus* (1562). Briganti a publié en italien plusieurs ouvrages, notamment : *Avvisi ed avvertimenti intorno al governo di preservarsi di pestilenza* (1577), et *Due libri dell'istoria dei simplici aromate* (1582, in-4°).

BRIGANTI (Philippe), économiste italien, né à Gallipoli en 1725, mort en 1804. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, il revint à la profession d'avocat, par laquelle il avait débuté, et, nourri de la lecture de Beccaria, de Montesquieu et de Vico, il s'adonna à une étude approfondie de la jurisprudence. On a de lui, outre des poésies sous le titre de *le Quattro Stagioni* (1795), plusieurs ouvrages remarquables par la force et la profondeur de la pensée, et dont le style manque d'élégance et de clarté. Les principaux sont : *Esame economico del sistema civile* (Naples, 1770, in-4°), et *Esame analitico del sistema legale* (Naples, 1777), qui le fit nommer membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Naples. Il a également publié des mémoires pour la défense de Beccaria, sur l'éloquence du barreau, etc. Le marquis de Tommaso a publié les œuvres posthumes de Briganti (2 vol. in-8°).

Briganti (I), opéra italien en trois actes, livret de Crescini, musique de Mercadante, représenté pour la première fois au Théâtre-Italien, à Paris, le 22 mars 1836. Le sujet a été emprunté à la pièce de Schiller. Les deux fils de Maximilien, comte de Moor, sont rivaux et se détestent. Ils aspirent tous deux à la main d'Amélie, leur cousine. Corrado, le plus jeune, fait enfermer son père, proclame qu'il